

Insee Conjoncture

Pays de la Loire



N° 15

Juin 2017

Le bilan économique 2016 Reprise confirmée dans les Pays de la Loire

Les différentes analyses de ce bilan économique 2016 ont été réalisées par l'Insee des Pays de la Loire et des services de l'État de la région : Direccte, Draaf, Dreal des Pays de la Loire.



Direccte Pays de la Loire
 Direction Régionale des
 Entreprises, de la Concurrence,
 de la Consommation,
 du Travail et de l'Emploi



Dreal Pays de la Loire
 Direction Régionale de
 l'Environnement, de
 l'Aménagement et du
 Logement



Draaf Pays de la Loire
 Direction Régionale de
 l'Alimentation, de
 l'Agriculture et de la Forêt

Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2017. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Dans le cadrage national, les évolutions sont en moyenne annuelle ; elles sont principalement en glissement annuel (T4 2016 / T4 2015) pour les autres évolutions du bilan, ce qui peut expliquer certains écarts entre les chiffres du cadrage national et le reste du bilan économique régional.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Signes conventionnels utilisés

... résultat non disponible
/// absence de résultat due à la nature des choses
e estimation
p résultat provisoire
r résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s résultat non significatif
€ euro
M million
Md milliard

Avant-propos

Le *Bilan économique 2016 des Pays de la Loire* est la cinquième édition d'une publication au contenu mutualisé pour l'ensemble des régions françaises. Cette harmonisation traduit la volonté de fournir aux observateurs régionaux un ensemble homogène de données, bâti sur un socle commun d'indicateurs.

Ce bilan économique retrace les faits et les tendances de l'année écoulée en s'appuyant sur des données consolidées. La situation économique des Pays de la Loire en 2016 est exposée à travers huit chapitres thématiques relatifs à l'activité régionale, complétés d'un chapitre de cadrage consacré à la conjoncture nationale. Au regard de ces différents indicateurs, la reprise dans la région se confirme.

Coordonné par l'Insee, le *Bilan économique 2016 des Pays de la Loire* est réalisé avec la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte), de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) et de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal). Que chacun soit ici chaleureusement remercié pour sa participation à cette publication.

Le Directeur régional
de l'Insee des Pays de la Loire

Pascal Seguin

Sommaire

Avant-propos	3
Synthèse régionale Reprise confirmée dans les Pays de la Loire	6
Contexte national L'économie française accélère à peine en 2016	7
Emploi La reprise de l'emploi marchand se confirme	8
Chômage et politiques d'emploi Chômage et demande d'emploi en baisse	10
Démographie d'entreprises Progression des créations de sociétés et d'entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs	12
Construction Forte reprise de la construction et des commercialisations dans un contexte favorable	14
Tourisme Une fréquentation touristique en légère hausse malgré un recul dans les campings	16
Transports Le fret maritime et routier à l'écart de la croissance du secteur	18
Agriculture Esquisse d'une amélioration en lait et porc, des rendements en céréales les plus bas depuis dix ans	20
Définitions	22

Synthèse régionale

Reprise confirmée dans les Pays de la Loire

Serge Fraboul, Insee

Croissance de l'activité et de l'emploi

En 2016, la croissance française accélère légèrement : le PIB progresse en volume de +1,2 %, après +1,1 % en 2015. Le dynamisme de la consommation des ménages dopée par la hausse du pouvoir d'achat et la vigueur de l'investissement des entreprises et des ménages nourrissent la croissance. En revanche, le commerce extérieur pèse négativement.

L'activité progresse dans tous les secteurs (industrie, construction et services marchands) en France métropolitaine comme dans les Pays de la Loire (d'après les enquêtes annuelles de la Banque de France). Les effectifs salariés augmentent sensiblement au niveau national (+1,2 %) et, plus nettement encore, régional (+2,1 %). La région crée 20 000 emplois salariés dans les secteurs principalement marchands, soit trois fois plus qu'en 2015. Fin 2016, l'emploi retrouve son niveau d'avant-crise.

Activité en hausse dans l'industrie et la construction mais l'emploi peine à redémarrer

Perceptibles en 2015, les signes d'amélioration dans l'industrie sont confirmés en 2016 : d'après la Banque de France, l'activité progresse avec des chiffres d'affaires en hausse, de même que les exportations et l'investissement. Le recours à l'intérim est toujours important. Hors intérim, les effectifs salariés augmentent légèrement (+0,4 %) après trois années de baisse, alors qu'ils se replient de nouveau au plan national. Tiré par la construction navale et aéronautique dont les carnets de commande sont pleins, le secteur de la fabrication de matériels de transport se distingue de nouveau avec une croissance soutenue de l'activité, des exportations et de l'emploi. La situation est également favorable dans les industries agro-alimentaires. En revanche, l'activité est peu dynamique dans la fabrication d'autres produits industriels (textile-habillement-cuir-chaussure, chimie, métallurgie, etc.) mais les effectifs se redressent légèrement. Dans le secteur des biens d'équipement, activité, exportations et emploi sont de nouveau en baisse.

La situation s'est nettement redressée dans la construction, en lien avec le rebond de

l'investissement des ménages. Les ventes et les autorisations de construction de logements neufs accélèrent fortement. En 2016, leur nombre dépasse la moyenne décennale. L'environnement est favorable : élargissement des prêts à taux zéro, taux d'intérêt historiquement bas et aides accrues à l'investissement locatif. Le nombre de demandeurs d'emploi du secteur est en forte baisse et le recours à l'intérim est élevé. Cependant, les effectifs salariés se replient de nouveau (-0,6 %), comme au plan national.

Selon la Banque de France, l'activité et l'investissement devraient encore progresser dans l'industrie et la construction en 2017.

Le tertiaire marchand est bien orienté

En 2016, le tertiaire marchand tire encore l'emploi régional. L'intérim profite de la reprise de l'activité dans tous les secteurs. Ses effectifs augmentent de 16,6 % sur un an au même rythme qu'en 2015, contre 12,0 % au plan national. Fin 2016, ils dépassent le niveau d'avant la crise de 2008. Hors intérim, l'emploi salarié progresse également dans le tertiaire marchand.

L'information et la communication demeure le secteur le plus dynamique et l'emploi y connaît encore la plus forte croissance. L'emploi progresse également très nettement dans le secteur de l'hébergement et de la restauration, en lien notamment avec l'activité touristique. La fréquentation des hôtels de la région est de nouveau en forte hausse, tandis que celle des campings recule, pénalisée par un début d'été pluvieux et froid. En revanche, l'emploi ne progresse que modérément dans le commerce alors que la consommation des ménages accélère en 2016.

L'emploi salarié progresse nettement dans le secteur des transports. Les ventes de véhicules neufs affichent la plus forte hausse des sept dernières années. Le transport aérien à bas coût dope toujours la fréquentation de l'aéroport de Nantes. Cependant, ce secteur ne bénéficie pas totalement de l'amélioration de l'activité économique et de la baisse du prix des carburants. Le trafic du port de Nantes Saint-Nazaire se stabilise après cinq

années de baisse. Le repli du transport routier de marchandises se poursuit.

La tendance est également à la hausse de l'emploi dans les autres secteurs : services immobiliers, services financiers, services aux entreprises et services aux ménages.

Bilan en demi-teinte pour l'agriculture

En 2016, de mauvaises conditions climatiques font chuter la production de céréales dans un contexte de baisse des prix mondiaux. À l'inverse, les ventes de légumes et la récolte de fruits sont favorisées. Pour la viticulture, le millésime 2016 est réduit mais de bonne qualité. La situation de la production laitière s'améliore au second semestre. Si le marché de la viande bovine demeure dégradé du fait de l'afflux de vaches de réforme dans les abattoirs, celui du porc se redresse avec les exportations vers la Chine qui tirent les prix à la hausse. En revanche, la grippe aviaire affecte les abattages de volailles, même si la région n'est pas directement concernée.

Hausse des créations d'entreprises

Les créations d'entreprises rebondissent en 2016, du fait d'une forte progression des créations de sociétés et d'entreprises individuelles qui compensent le nouveau recul des immatriculations de micro-entrepreneurs.

Recul du chômage

En lien avec l'embellie économique, le taux de chômage recule en 2016 (-0,5 point sur un an), après s'être stabilisé en 2015. Il s'établit à 8,3 % au 4^e trimestre, son niveau le plus bas depuis le 3^e trimestre 2012. La baisse est moins marquée pour la France métropolitaine (-0,2 point sur un an) : l'écart se creuse entre le taux régional et le taux national (9,7 %).

Le nombre de demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A) diminue de 5,2 % en 2016 après une hausse en 2015. En incluant les personnes exerçant une activité réduite (catégories B et C), la région compte 317 000 demandeurs d'emploi fin 2016, soit une baisse de 1,0 % sur un an. ■

Contexte national

L'économie française accélère à peine en 2016

Clément Bortoli, Insee

La reprise se confirme dans la zone euro

En 2016, l'activité mondiale augmente à un rythme presque identique à celui des années précédentes : + 3,0 % après + 3,1 % en 2015 et + 3,4 % en 2014. L'activité reprend quelques couleurs dans les pays émergents après un fort ralentissement l'année passée : la croissance économique chinoise se stabilise, après cinq années de diminution, et l'activité se contracte moins fortement qu'en 2015 chez les grands exportateurs de matières premières que sont le Brésil et la Russie. Dans les économies avancées, l'activité ralentit (+ 1,7 % après + 2,0 % en 2015) essentiellement du fait des États-Unis (+ 1,6 % après + 2,6 %) où la demande des entreprises s'infléchit nettement, notamment dans le secteur minier. La croissance britannique reste allante, un peu moins toutefois que l'année précédente (+ 1,8 % après + 2,2 %). Dans la zone euro, la reprise se confirme : + 1,6 % après + 1,5 %. Plusieurs facteurs externes favorisent l'activité européenne. D'une part, la baisse des cours du pétrole et des autres matières premières, entamée en 2015, se prolonge en 2016, ce qui soutient le pouvoir d'achat des ménages, et donc leur consommation. D'autre part, la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) reste accommodante en maintenant les taux d'intérêt à un niveau faible et en soutenant la reprise du crédit aux entreprises, ce qui favorise leur investissement. Les disparités de croissance demeurent : elle est plus soutenue en Espagne et en Allemagne qu'en France et en Italie. Au total, le commerce mondial ralentit en 2016, à + 1,5 %, soit sa plus faible croissance depuis 2009, essentiellement du fait de l'atonie persistante des importations des pays émergents et du ralentissement américain.

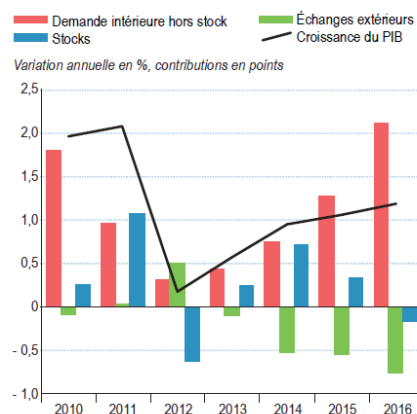
L'économie française accélère à peine en 2016

Dans le mouvement européen, la croissance française s'élève légèrement : le PIB progresse de 1,2 % en volume, après + 1,1 % en 2015. Il s'agit de la plus forte croissance depuis 2011 (*figure 1*).

La demande intérieure hors stocks accélère nettement (contribution de + 2,1 points à la croissance du PIB en 2016 contre + 1,3 point en 2015), portée par les ménages : leur consommation gagne en dynamisme (+ 2,3 % après + 1,4 %), dans le sillage de leur pouvoir d'achat, et leur investissement rebondit après plusieurs années de repli (+ 2,4 % après - 2,1 %). Du côté de la demande publique, la consommation des administrations accélère légèrement (+ 1,3 % après + 1,1 %) tandis que leur investissement cesse quasiment de diminuer (- 0,1 % après - 3,0 %). Enfin, l'investissement des entreprises non financières accélère un peu plus encore (+ 3,6 % après + 3,1 %).

En revanche, le comportement de stockage des entreprises se retourne (contribuant pour - 0,2 point à la croissance annuelle, après + 0,3 point en 2015) et le commerce extérieur pèse davantage sur la croissance qu'en 2015 (- 0,8 point contre - 0,5 point) : en effet, les exportations ralentissent fortement alors que les importations gardent un rythme soutenu.

1 Le dynamisme de la demande intérieure est quasiment compensé par le commerce extérieur et le comportement de stockage des entreprises



Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

L'emploi total accélère

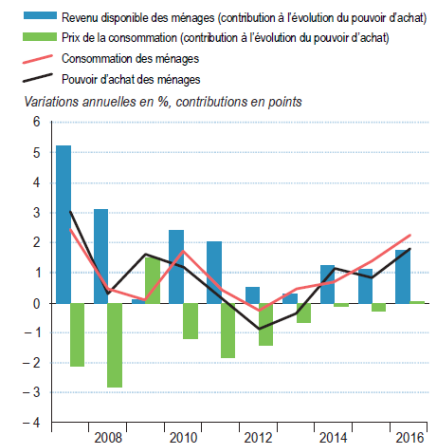
L'emploi total accélère : + 215 000 sur un an fin 2016, après + 121 000 un an auparavant. Il est porté par l'emploi salarié marchand non agricole (+ 193 000 après + 99 000) qui bénéficie de la légère accélération de l'activité marchande et des

dispositifs de baisse du coût du travail qui enrichissent la croissance en emploi. Ainsi, le taux de chômage en France entière continue de baisser modérément, passant de 10,2 % fin 2015 à 10,0 % fin 2016.

Le pouvoir d'achat des ménages accélère nettement

En moyenne annuelle, les prix de la consommation se replient légèrement en 2016 (- 0,1 % après + 0,3 %), tandis que le revenu disponible des ménages accélère (+ 1,7 % après + 1,1 %). Ainsi, le pouvoir d'achat des ménages gagne de la vigueur (+ 1,8 % après + 0,8 %), retrouvant une croissance inédite depuis 2007 (*figure 2*).

2 Le regain de pouvoir d'achat a permis aux ménages de consommer davantage



Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

Emploi

La reprise de l'emploi marchand se confirme

En 2016, dans les Pays de la Loire, le nombre d'emplois progresse de 2,1 % dans les secteurs marchands, contre 1,2 % au niveau national. Cette tendance confirme la reprise amorcée en 2015. L'emploi augmente dans tous les secteurs des services marchands, notamment dans l'intérim qui progresse fortement. L'industrie regagne des emplois. En revanche, la situation continue de se dégrader dans la construction.

Delphine Legendre, Insee

En 2016, dans les Pays de la Loire, l'emploi salarié dans les secteurs principalement marchands progresse de 2,1 % et atteint 924 000 emplois en fin d'année. L'emploi continue sa progression après une année 2015 marquée par une légère reprise dans la région (+ 0,8 %). L'amélioration est plus sensible qu'au niveau national où l'emploi ne progresse que de 1,2 % au cours de l'année 2016 (*figure 1*).

À la différence de 2015, l'emploi salarié augmente continûment au cours de l'année 2016, avec un ralentissement au cours du 2^e trimestre et une accélération au 4^e. Fin 2016, l'emploi retrouve son niveau d'avant-crise.

La situation de l'emploi est contrastée selon les départements (*figure 2*) : il progresse fortement en Loire-Atlantique et Vendée (respectivement + 3,0 % et + 2,5 %) et assez nettement dans la Sarthe et en Maine-et-Loire (respectivement + 1,3 % et 1,1 %). En revanche, après avoir augmenté en 2015, l'emploi stagne en Mayenne (+ 0,0 %).

L'emploi dans le tertiaire marchand progresse encore

Hors intérim, l'emploi salarié dans le tertiaire marchand progresse de 1,9 % dans la région contre 1,5 % en France métropolitaine. Il augmente fortement en

Loire-Atlantique et Vendée, plus modérément en Maine-et-Loire et dans la Sarthe. Il stagne en Mayenne. L'emploi progresse dans tous les secteurs des services marchands. Comme en 2015, la hausse est forte dans l'information-communication (+ 4,0 %) et l'hébergement-restauration (+ 4,0 %). La progression est également nette dans les transports (+ 2,8 %), les services aux entreprises (+ 2,4 %) et les services financiers (+ 2,2 %). Elle est plus faible dans le commerce (+ 0,6 %) et les services aux ménages (+ 0,6 %). La hausse de l'emploi est plus élevée dans la région qu'en France métropolitaine dans tous les secteurs du tertiaire marchand, à l'exception des services aux ménages.

Comme en 2015, l'intérim augmente fortement. Ceci est plus marqué dans la région (+ 16,6 %) qu'en France métropolitaine (+ 12,0 %). La progression de l'intérim est proche de 20 % en Loire-Atlantique et dans la Sarthe. Fin 2016, les effectifs dans l'intérim dépassent le niveau d'avant la crise de 2008 (*figure 3*).

Reprise de l'emploi dans l'industrie mais nouvelle baisse dans la construction

Après trois années de baisse, en 2016, l'emploi industriel augmente légèrement (+ 0,4 %) dans la région, porté notamment

par les matériels de transport (+ 2,6 %). En France métropolitaine, l'industrie continue de perdre des emplois (- 0,8 %). Dans la région, l'emploi industriel progresse en Loire-Atlantique (+ 1,5 %) et en Vendée (+ 1,0 %). Outre le secteur des matériels de transport, l'emploi est en hausse dans les industries agro-alimentaires (+ 0,9 %) et les autres branches industrielles (+ 0,4 %). Il se replie dans les biens d'équipements (- 1,5 %) et le secteur de l'énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage (- 0,8 %).

Dans la construction, l'emploi diminue une nouvelle fois en 2016 (*figure 4*). Il recule de 0,6 %, comme en France métropolitaine (- 0,8 %). Cette année, la baisse de l'emploi dans le secteur ralentit : la construction a perdu en moyenne 2,7 % de ses emplois par an entre 2010 et 2015. ■

Méthodologie

Les **estimations trimestrielles d'emploi salarié** couvrent les secteurs principalement marchands non agricoles, soit 15 des 17 postes de la nomenclature d'activité française (NAF). Le champ regroupe les activités les plus sensibles à la conjoncture.

Les **estimations trimestrielles** régionales et départementales sont construites selon une méthodologie identique à celle employée au niveau national : les évolutions trimestrielles sont calculées à partir de données administratives, qui sont ensuite recalées pour chaque zone géographique sur les estimations annuelles au 31 décembre.

La source principale des évolutions d'emploi provient de la statistique établie par les **Urssaf** à partir des déclarations des établissements versant des cotisations sociales. En ce qui concerne l'**emploi intérimaire**, l'indicateur est élaboré par la Dares (Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social), à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à Pôle emploi.

1 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

en %

Secteur d'activité NAF rév. 2, 2008	2016 T4 (en milliers)		Glissement annuel		
	Pays de la Loire	Pays de la Loire	France métropolitaine	Glissement annuel moyen 2015/2010 (1)	
				Pays de la Loire	France métropolitaine
Industrie	243,9	0,4	-0,8	-0,3	-0,9
Industrie agro-alimentaire	59,6	0,9	0,7	0,2	-0,1
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	16,8	-0,8	-1,6	0,0	0,3
Biens d'équipement	32,2	-1,5	-2,0	-0,7	-1,2
Matériels de transport	27,5	2,6	-1,1	0,7	-0,7
Autres branches industrielles	107,8	0,4	-0,7	-0,8	-1,5
Construction	83,6	-0,6	-0,8	-2,7	-1,9
Tertiaire marchand	596,6	3,1	2,0	1,0	0,6
Commerce	172,8	0,6	0,7	0,0	0,2
Transports	71,3	2,8	0,8	0,6	-0,1
Hébergement - restauration	45,2	4,0	2,1	1,5	1,2
Information - communication	32,8	4,0	3,1	3,4	0,6
Services financiers	45,7	2,2	1,0	1,0	0,6
Services immobiliers	10,2	2,7	0,7	0,3	-0,1
Services aux entreprises	120,5	2,4	2,1	2,3	1,5
Services aux ménages	43,8	0,6	1,9	0,8	0,5
Intérim	54,2	16,6	12,0	0,5	-0,4
Total	924,0	2,1	1,2	0,3	0,0

Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
 (1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
 Source : Insee, estimations d'emploi.

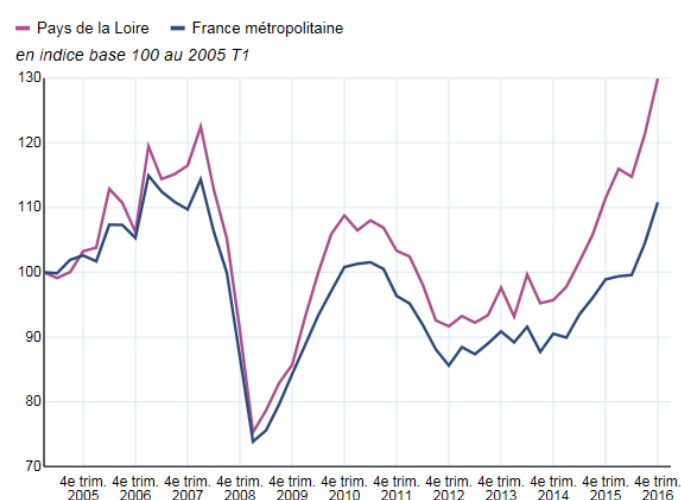
2 Emploi salarié par département et par secteur

en %

	2016 T4 (en milliers)	Glissement annuel					Total
		Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Commerce	dont Intérim	
Loire-Atlantique	380,6	1,5	0,4	3,7	0,3	19,1	3,0
Maine-et-Loire	179,4	-0,0	-1,6	2,1	0,9	11,8	1,1
Mayenne	72,0	-0,9	-1,5	0,8	-0,8	8,6	0,0
Sarthe	128,6	-0,7	-1,8	2,7	1,1	20,4	1,3
Vendée	163,4	1,0	-0,3	3,9	1,3	16,6	2,5
Pays de la Loire	924,0	0,4	-0,6	3,1	0,6	16,6	2,1

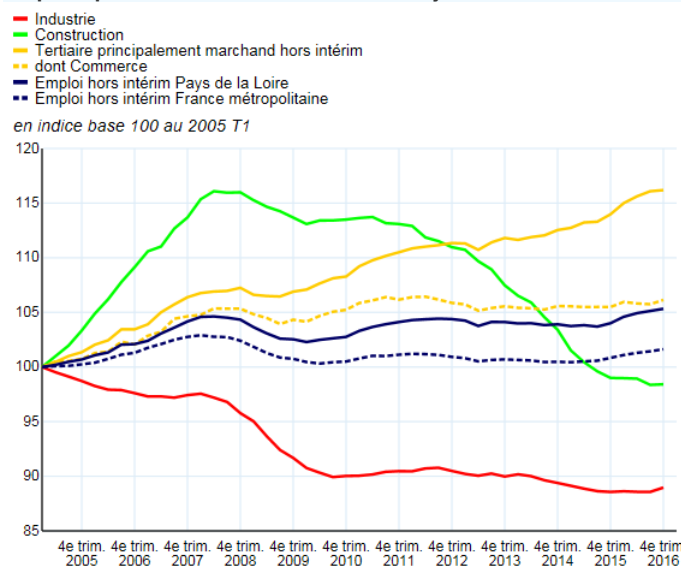
Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
 Source : Insee, estimations d'emploi.

3 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
 Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.
 Source : Insee, estimations d'emploi.

4 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans les Pays de la Loire



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
 Source : Insee, estimations d'emploi.

Chômage et politiques d'emploi

Chômage et demande d'emploi en baisse

Alors que l'année 2015 s'est achevée sur une légère baisse du taux de chômage et une stabilisation de la demande d'emploi, les Pays de la Loire connaissent une baisse sensible du chômage et du nombre de demandeurs d'emploi en 2016. Avec un taux de chômage de 8,3 % fin 2016, les Pays de la Loire affichent ainsi le plus faible taux des régions françaises. Le recours à l'activité partielle est également en forte baisse. Le nombre d'entrées en emplois aidés est stable dans le secteur non-marchand.

Éric Craipeau, Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Pays de la Loire

Taux de chômage en baisse

Après une légère baisse en 2015, le taux de chômage dans les Pays de la Loire recule nettement en 2016 (*figure 1*). Il s'établit à 8,3 % de la population active au 4^e trimestre. Il s'agit du niveau le plus bas depuis le 3^e trimestre 2012. La baisse sur un an du taux de chômage régional (-0,5 point) est plus marquée que celle de la France métropolitaine (-0,2 point). L'écart entre le taux régional et national se creuse.

Les Pays de la Loire affichent le plus faible taux devant la Bretagne et l'Île-de-France. Il est inférieur de 1,4 point au taux national (9,7 % au 4^e trimestre 2016).

Au sein de la région, le taux de chômage baisse dans tous les départements et est inférieur au taux métropolitain fin 2016. Les évolutions se situent entre -0,6 point en Vendée et en Loire-Atlantique et -0,3 point en Mayenne (*figure 2*). Avec un taux de chômage de 9,5 %, la Sarthe demeure le département le plus touché devant le Maine-et-Loire (9,1 %). À l'inverse, la Mayenne est la plus épargnée (6,6 %). La Loire-Atlantique (8,1 %) et la Vendée (7,7 %) se situent dans une position intermédiaire.

Recul du nombre de demandeurs d'emploi en 2016

Le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi diminue en 2016 (*figure 3*). Avec 172 000 demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A à la fin de l'année 2016, les Pays de la Loire connaissent une baisse de

5,2 % sur un an, après une hausse de 1,3 % en 2015. Le repli est moins prononcé au niveau national (-3,0 % sur un an). La demande d'emploi en catégorie A diminue de nouveau pour les moins de 25 ans (-12,5 % en 2016, après -5,3 % en 2015). Elle recule également pour ceux âgés de 25 à 49 ans (-5,4 % contre +1,2 % en 2015). En revanche, elle augmente de nouveau pour les 50 ans et plus (+0,9 %, après +7,0 % en 2015).

La catégorie C progresse en 2016 (+7,5 %). Cette hausse est liée en partie à la reprise économique qui génère des contrats courts, notamment en intérim, mais aussi à la convention d'assurance chômage entrée en vigueur fin 2014, qui incite à la reprise d'emploi en cumulant partiellement salaire et indemnisation. Les personnes travaillant à temps plein (151 heures et plus par mois) représentent un tiers des inscrits dans la catégorie C. L'activité réduite de catégorie B diminue.

L'ensemble des trois catégories A, B et C recule de 1,0 % en 2016, après une hausse de 5,1 % en 2015. Le nombre de demandeurs d'emploi de 50 ans et plus augmente (+4,6 %, après +9,2 % en 2015), tandis que les autres publics connaissent une baisse sur un an, contrairement à 2015 : -9,1 % pour les moins de 25 ans et -0,7 % pour les 25 à 49 ans. Le nombre de demandeurs d'emploi se replie chez les hommes et reste stable chez les femmes. Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée est également en baisse de 2,8 %, alors qu'il augmentait de 11,5 % en 2015.

Diminution du recours à l'activité partielle

Avec 1 200 000 d'heures consommées dans la région, le recours au chômage partiel baisse de 33 % par rapport à l'année précédente, en lien avec la reprise de l'activité économique. Par secteur, il diminue de 36 % dans l'industrie, de 52 % dans la construction et de 24 % dans les services. À l'inverse, il augmente de 4 % dans le commerce.

Stabilité des entrées en contrat aidé dans le secteur non marchand

Généralement ciblées sur les publics les plus en difficultés sur le marché du travail, les dispositifs de la politique de l'emploi prennent notamment la forme d'aides à l'emploi. En 2016, 11 800 personnes sont entrées en contrat aidé dans le secteur non marchand et 3 800 dans le secteur marchand (*figure 4*). Les entrées sont stables dans le secteur non marchand, elles augmentent pour les emplois d'avenir. En revanche, elles diminuent de nouveau fortement dans le secteur marchand.

Le nombre d'entrées en apprentissage est de nouveau en hausse : 17 900 nouveaux apprentis dans le secteur privé en 2016, soit 5,1 % de plus que l'année précédente. ■

Définitions

Catégories de demandeurs d'emploi :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois).

Chômeur (BIT) : en application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

1 Taux de chômage

en % de la population active

	2015 T4	2016 T1	2016 T2	2016 T3	2016 T4 (p)	Évolution 2016T4/2015T4 (en points de %)
Loire-Atlantique	8,7	8,6	8,2	8,4	8,1	-0,6
Maine-et-Loire	9,5	9,4	9,2	9,3	9,1	-0,4
Mayenne	6,9	6,8	6,6	6,7	6,6	-0,3
Sarthe	9,9	9,9	9,7	9,7	9,5	-0,4
Vendée	8,3	8,2	7,9	8,0	7,7	-0,6
Pays de la Loire	8,8	8,7	8,5	8,6	8,3	-0,5
France métropolitaine	9,9	9,9	9,6	9,8	9,7	-0,2

p : données provisoires.

Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

2 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2016 (en milliers)		Évolution 2016/2015 (en %) (1)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	147,8	88,0	-2,1	-6,3
Femmes	168,9	84,0	-0,1	-3,9
Moins de 25 ans	51,6	27,7	-9,1	-12,5
25 à 49 ans	192,6	101,6	-0,7	-5,4
50 ans ou plus	72,5	42,7	4,6	0,9
Inscrits depuis un an ou plus	144,4	nd	-2,8	nd
Pays de la Loire	316,7	172,0	-1,0	-5,2
France métropolitaine	5 546,7	3 529,6	-0,1	-3,0

nd : données non disponibles.

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2015 et le 31/12/2016.

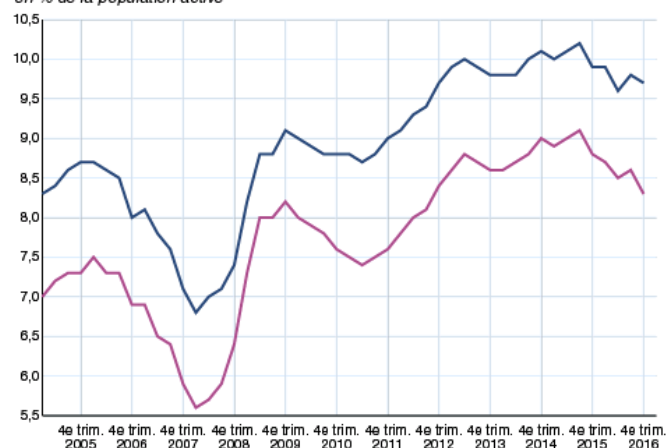
Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi ; DARES.

3 Évolution trimestrielle du taux de chômage

— Pays de la Loire — France métropolitaine

en % de la population active



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

4 Nombre d'entrées dans les principales mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi

	2015	2016 (p)	Évolution 2016/2015 (en %)
Contrats en alternance			
Contrats d'apprentissage du secteur privé	17 012	17 875	5,1
Emplois aidés du secteur marchand (1)			
Contrat unique d'insertion - Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	3 915	3 257	-16,8
Emplois d'avenir	684	552	-19,3
Emplois aidés du secteur non marchand (1)			
Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	9 292	9 179	-1,2
Emplois d'avenir	2 475	2 572	3,9
Mesures d'accompagnement des jeunes (1)			
Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)	8 287	4 021	///

p : données provisoires.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

(1) : le chiffre de 2016 n'est pas comparable avec 2015, il concerne les contrats de janvier à novembre.

Note : extraction en mai 2017.

Source : DARES.

Démographie d'entreprises

Progression des créations de sociétés et d'entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs

En 2016, les créations d'entreprises rebondissent : 22 000 entreprises sont créées dans les Pays de la Loire, soit 1,9 % de plus qu'en 2015. Comme au niveau national, les créations de sociétés progressent fortement. Les créations d'entreprises individuelles classiques sont également en hausse tandis que les immatriculations de micro-entrepreneurs diminuent de nouveau. Les créations d'entreprises sont dynamiques dans les services aux entreprises et dans la restauration. Le nombre de défaillances d'entreprises recule de 14,7 % en 2016.

Guillaume Coutard, Insee

En 2016, 22 000 entreprises sont créées dans les Pays de la Loire : 9 100 sous le régime de micro-entrepreneur, 5 800 entreprises individuelles classiques et 7 100 sociétés (*figure 1*). Le nombre de créations rebondit de 1,9 %, après une forte baisse l'année précédente (-6,2 %). Ce rebond est nettement moins marqué qu'au niveau national (+5,6 %). Il résulte principalement du dynamisme des créations de sociétés. Leur nombre s'accroît de 10,6 % sur un an, autant qu'au niveau national. Il s'agit de la plus forte hausse enregistrée depuis 2007. Les créations d'entreprises individuelles classiques augmentent pour leur part de 3,4 %, nettement moins qu'en France métropolitaine (+10,3 %). Au total, dans la région, le nombre de créations d'entreprises classiques reste en dessous de son niveau de 2008, contrairement au niveau national qui le retrouve. À l'inverse, les immatriculations sous le régime de micro-entrepreneur, qui a succédé au régime de l'auto-entrepreneur fin 2014, diminuent de nouveau (-4,8 %), alors qu'elles sont stables au niveau national. Cependant, ce repli est beaucoup moins marqué qu'en 2015 (-23,3 %). Les créations d'entreprises sous le statut de micro-entrepreneur représentent désormais 41 % de l'ensemble des créations contre 57 % en 2010, soit la proportion la plus faible depuis la mise en place du régime.

Des évolutions diverses selon les départements

Au sein de la région, la Loire-Atlantique se distingue : les créations d'entreprises individuelles classiques sont en baisse, alors qu'elles augmentent dans les autres départements (*figure 2*). La situation est exactement inverse pour les immatri-

culations de micro-entrepreneurs dont le nombre progresse alors qu'il se replie ailleurs. Au final, avec l'augmentation des créations de sociétés, les créations d'entreprises augmentent dans leur ensemble de 5,2 %.

Les créations d'entreprises sont également en hausse en Mayenne (+2,4 %) et en Vendée (+1,1 %). Dans ces deux départements, les créations de sociétés et d'entreprises individuelles classiques progressent nettement tandis que celles de micro-entrepreneurs diminuent fortement.

Les créations d'entreprises sont stables en Maine-et-Loire (+0,1 %), l'augmentation des créations de sociétés ou d'entreprises individuelles classiques compensant tout juste la baisse des immatriculations de micro-entrepreneurs.

La Sarthe est le seul département ligérien où les créations de sociétés reculent, de même que les créations d'entreprises toutes catégories (-6,8 %).

Créations en hausse dans les services

Les deux secteurs affichant une hausse des créations d'entreprises sont les services aux entreprises (+4,7 %) et l'ensemble regroupant le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration (+3,4 %) (*figure 3*). Dans les services aux entreprises, la hausse est due notamment aux activités immobilières ; les créations sous le statut de micro-entrepreneur diminuent. La progression dans le second secteur est due, en particulier, comme au niveau national, au succès des activités de poste et de courrier (incluant la livraison à domicile) avec quatre fois plus de créations qu'en 2015. Les créations dans ces activités se font quasi exclusivement sous le régime de micro-entrepreneur et en Loire-Atlantique. Les créations sont

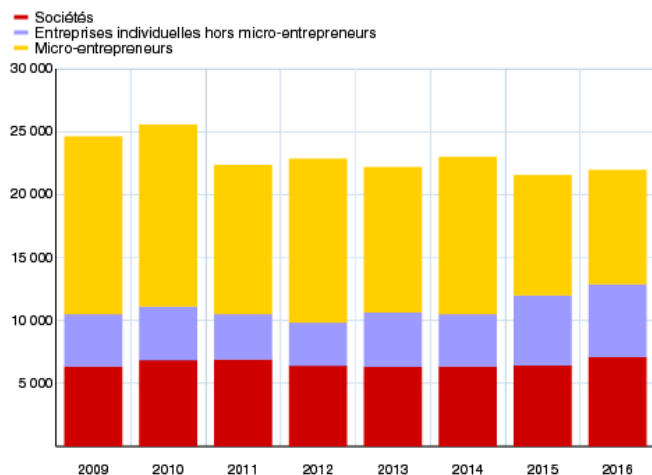
également en hausse dans la restauration, tirées par les activités de restauration rapide en Loire-Atlantique. À l'inverse, les créations sont moins nombreuses dans le commerce. Par ailleurs, le nombre de créations d'entreprises recule dans l'industrie (-2,7 %) et la construction (-2,7 %). Ceci est dû au repli des créations sous le statut de micro-entrepreneurs, qui s'atténue néanmoins par rapport à 2015.

Baisse du nombre de défaillances

Dans les Pays de la Loire, le nombre de défaillances d'entreprises baisse fortement : 2 700 enregistrées en 2016 contre 3 100 en 2015, soit -14,7 %. Elles avaient augmenté de 3,9 % en 2015 (*figure 4*). Le recul est plus marqué qu'en France métropolitaine (-8,1 %). Les défaillances diminuent dans l'ensemble des départements. La Sarthe (-23,0 %) et la Vendée (-18,0 %) affichent les plus fortes baisses, devant le département de Maine-et-Loire (-14,5 %), la Loire-Atlantique (-11,7 %) et, dans une moindre mesure, la Mayenne (-2,5 %).

Les défaillances diminuent dans tous les secteurs, à l'exception de l'agriculture (+13,9 %). Le recul est particulièrement important dans l'industrie (-18,5 %) et la construction (-21,2 %). Les défaillances sont également moins nombreuses qu'en 2015 dans l'ensemble regroupant le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration (-16,1 %). Cet ensemble représente 38 % des entreprises en défaillance dans la région. ■

1 Créations d'entreprises dans les Pays de la Loire



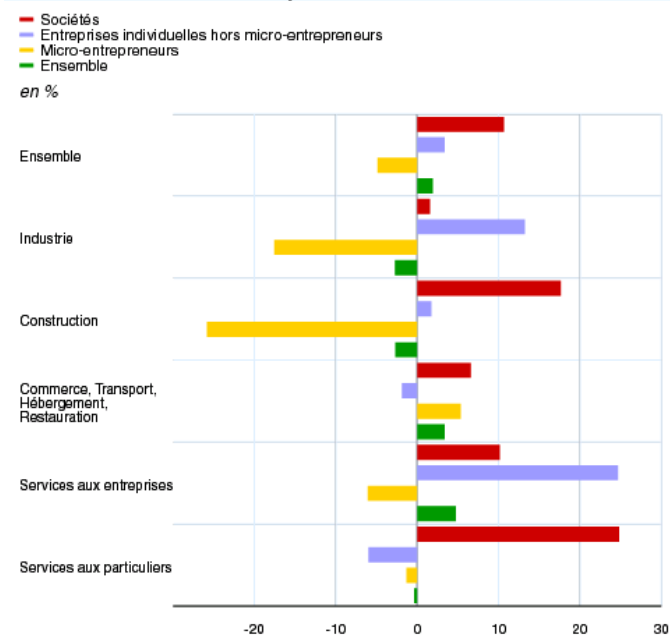
Note : nombre de créations brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

2 Créations d'entreprises par département

	en %			Créations en 2016 (nombre)	Évolution 2016/2015
	Sociétés	Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs	Régime de micro-entrepreneur		
Loire-Atlantique	9,9	-5,7	6,6	10 212	5,2
Maine-et-Loire	16,5	5,8	-16,8	4 320	0,1
Mayenne	13,5	11,6	-14,4	1 347	2,4
Sarthe	-2,9	11,0	-22,0	2 400	-6,8
Vendée	14,5	7,1	-13,6	3 684	1,1
Pays de la Loire	10,6	3,4	-4,8	21 963	1,9
France métropolitaine	9,8	10,3	-0,1	538 338	5,6

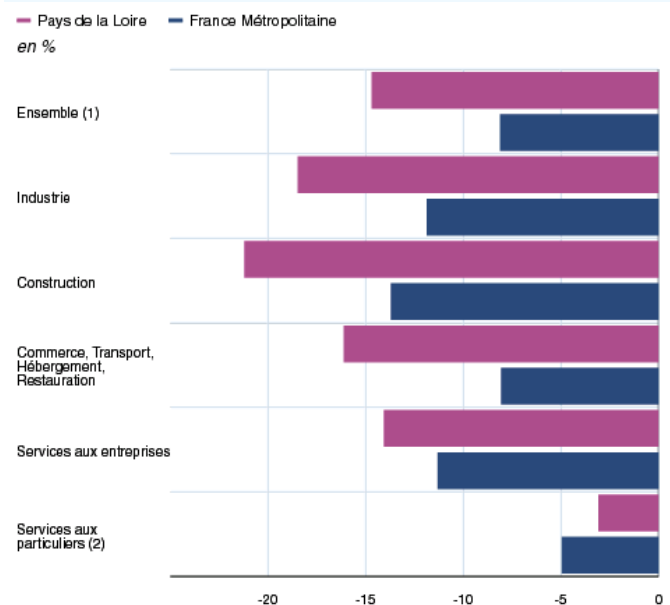
Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

3 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2015 et 2016 dans les Pays de la Loire



Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

4 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2015 et 2016



(1) : y compris agriculture.
 (2) : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.
 Note : données brutes, en date de jugement.
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 14/3/2017).

Construction

Forte reprise de la construction et des commercialisations dans un contexte favorable

Après une année historiquement dégradée en 2014 et des premiers signes de reprise en 2015, l'année 2016 est marquée par une forte dynamique dans la construction et la commercialisation de logements neufs. Cette amélioration se traduit par une forte baisse du nombre de demandeurs d'emploi dans le secteur et le retour des créations d'entreprises, hors micro-entrepreneurs. En revanche, les effectifs salariés continuent de baisser dans le secteur. Cette reprise doit également être appréciée au regard d'un contexte réglementaire et financier favorable : taux d'emprunt immobilier extrêmement bas, dispositif d'aide à l'investissement soutenu, renforcement du prêt à taux zéro.

Maël Theuilière, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire

Des niveaux de ventes de logements neufs inédits

Selon l'enquête sur la commercialisation des logements neufs, effectuée auprès des promoteurs immobiliers sur les programmes de plus de cinq logements, 6 230 appartements neufs sont mis en vente en 2016, soit 15,8 % de plus qu'en 2015. Le niveau atteint en 2016 est supérieur de 15,9 % à la moyenne décennale.

Avec 6 645 appartements réservés, les ventes de logements collectifs neufs en 2016 sont à un niveau jamais atteint sur la région. Ces ventes sont en hausse de 14,4 % par rapport à 2015 et s'établissent à 32,1 % au-dessus de la moyenne décennale. Cette forte reprise de la commercialisation s'accompagne d'une hausse des prix de vente au m² (+4,7 % par rapport à 2015).

Sur le marché de l'individuel, la hausse des ventes et des mises en vente est encore plus forte (respectivement +38,2 % et +29,1 %). Les niveaux atteints restent en revanche en deçà des moyennes décennales. Avec 611 ventes réalisées, l'année 2016 est 14,3 % en dessous de la moyenne des 10 dernières années.

Cette reprise des ventes est exclusivement tirée par l'investissement locatif et la métropole nantaise, même si les ventes augmentent également sur le littoral de la Loire-Atlantique et repartent en Mayenne.

Très forte hausse des autorisations, hausse moindre des mises en chantier

En 2016, 29 100 logements sont autorisés dans les Pays de la Loire, soit une hausse de 23,0 % sur l'année (figure 1). Il s'agit de la 2^e année de hausse consécutive après un recul continu des autorisations entre 2011 et 2014. L'accélération sans précédent de 2016 permet de dépasser la moyenne décennale. Après avoir connu une chute des autorisations plus marquée

qu'en France métropolitaine, les Pays de la Loire connaissent un rebond en 2016. Cette dynamique est supérieure à l'ensemble de la France métropolitaine dont le taux de croissance des autorisations atteint 14,8 %.

La tendance est moins forte pour les mises en chantier. Elles augmentent de 6,2 % en 2016 dans la région, soit moins qu'en 2015 (+9,2 %), et moins qu'au niveau national (+12,3 %). Cette différence de dynamique entre les permis autorisés et les mises en chantier est propre à la région. Elle peut traduire une augmentation des délais de mises en chantier ou un taux d'annulation plus important.

Si la hausse des autorisations s'observe sur l'ensemble des départements, le Maine-et-Loire se distingue : les mises en chantier baissent de plus de 18 % par rapport à 2015.

La surface de locaux non résidentiels autorisés augmente de 3,4 % en 2016, légèrement supérieure à l'augmentation constatée en France métropolitaine. Il s'agit de la 2^e année consécutive de hausse. Ce rebond fait suite à un recul moyen très important (-9,8 % entre 2009 et 2014 en moyenne annuelle), et plus du double de la baisse nationale (figure 2).

Baisse du nombre de demandeurs d'emploi malgré une diminution des effectifs salariés

En 2016, 2 200 entreprises sont créées dans le secteur de la construction, soit un repli de 2,7 % par rapport à 2015, contre -3,5 % au plan national. Ce recul s'explique entièrement par la forte chute des créations de micro-entreprises (-25,8 %). En revanche, les autres créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs augmentent de près de 11 %.

Fin 2016, 25 600 personnes sont inscrites à Pôle emploi en catégories A, B et C dans les métiers de la construction, soit 8,1 %

des demandeurs d'emploi des Pays de la Loire. Ce nombre baisse de 8,4 % par rapport à 2015, un rythme supérieur à celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi de la région. Ce niveau demeure toutefois très élevé.

Par ailleurs, il ne s'accompagne pas d'une hausse de l'emploi salarié. Fin 2016, 83 600 emplois salariés (hors intérim) sont comptabilisés dans le secteur de la construction, soit un repli de 0,6 % dans la région par rapport à 2015. Cette baisse s'observe également au plan national (-0,8 %). En revanche, les effectifs en intérim augmentent : en 2016, les entreprises de la construction emploient 9 500 intérimaires en équivalent temps plein, soit 15,0 % de plus qu'en 2015.

Des conditions favorables à l'investissement dans l'immobilier

Ces évolutions s'inscrivent dans un contexte favorable à l'immobilier. En 2016, 9 300 prêts à taux zéro sont accordés, un nombre plus que doublé par rapport à 2015. En 2016, cette aide couvre 34 % de l'investissement, soit 16 points de plus qu'en 2015. Ces augmentations sont liées aux évolutions introduites dans la loi de finances 2016. Elles élargissent à tout le territoire la possibilité d'accorder des prêts pour un achat dans l'ancien, augmentent les plafonds de ressources, et permettent de financer jusqu'à 40 % de l'achat, contre 20 % auparavant.

La montée en charge des aides à l'investissement locatif a également un impact sur l'évolution des ventes de logements neufs.

Enfin les taux d'intérêt des crédits à l'habitat baissent continuellement en 2016 pour atteindre un taux plancher inédit en fin d'année. La perspective de remontée des taux a pu influencer sur les décisions d'investissement. ■

1 Logements autorisés par département

	Logements en 2016 (nombre)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)
Loire-Atlantique	16 000	23,9	-3,1
Maine-et-Loire	4 100	9,7	-13,4
Mayenne	1 400	61,0	-9,1
Sarthe	2 200	33,7	-12,0
Vendée	5 400	20,6	-6,0
Pays de la Loire	29 100	23,0	-6,7
France métropolitaine	437 800	14,8	-3,4

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur des données non arrondies.

Champ : France métropolitaine.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations au 30 mars 2017.

2 Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type

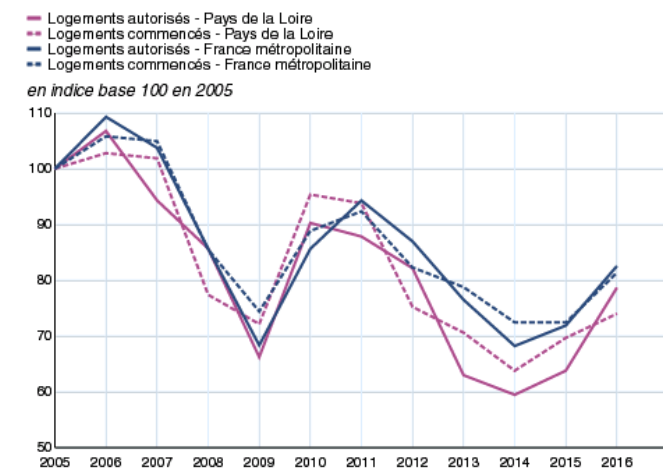
	Pays de la Loire			France métropolitaine	
	Surfaces autorisées en 2016 (en milliers de m ²)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)
Artisanat	136	54,5	-6,7	0,5	-3,8
Bureaux	265	-2,3	4,2	8,6	0,2
Commerce	315	40,1	-7,4	8,5	-2,5
Entrepôt	360	9,3	6,4	17,8	4,3
Exploitation agricole ou forestière	1 396	-2,1	-6,7	-10,7	-3,7
Hébergement hôtelier	40	-11,8	-1,7	-6,6	2,2
Industrie	352	6,8	-0,0	8,3	-3,2
Service public ou d'intérêt collectif	291	-13,7	-6,6	8,1	-8,7
Ensemble	3 154	3,4	-4,2	2,9	-2,9

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SOeS, Sit@del2, résultats au 30 mars 2017.

3 Évolution de la construction de logements

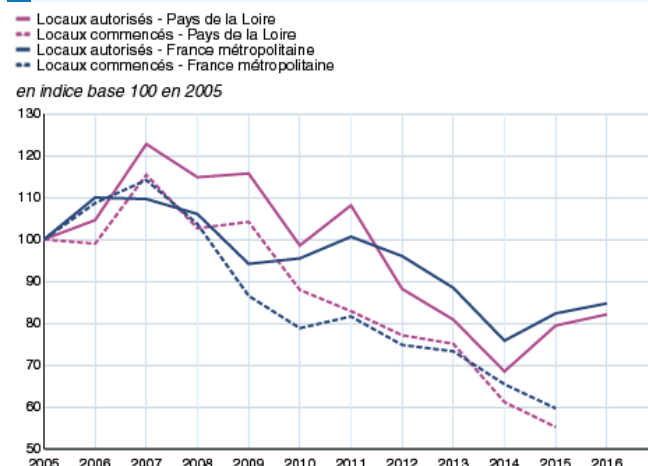


Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle.

Champ : logements individuels, collectifs et en résidence.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations au 30 mars 2017.

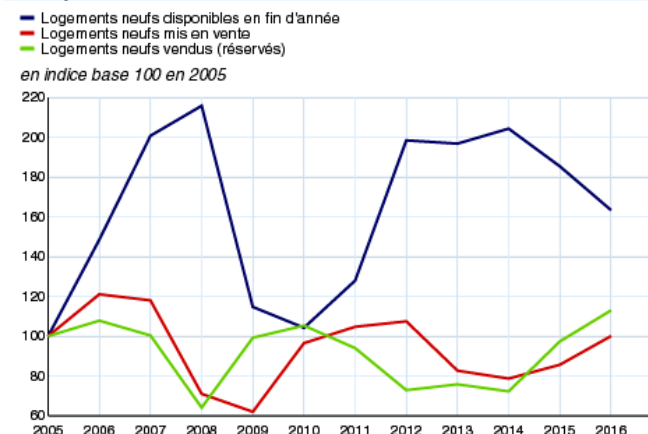
4 Évolution de la construction de locaux non résidentiels



Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SOeS, Sit@del2, résultats au 30 mars 2017.

5 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans les Pays de la Loire



Note : données brutes.

Champ : permis de cinq logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SOeS, enquête ECLN.

Méthodologie

La base de données Sit@del2 rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales) au service statistique du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM). Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, déclarations d'ouverture de chantier, déclarations d'achèvement des travaux) sont exploités à des fins statistiques. Les séries de la construction utilisées pour la conjoncture et le bilan économique sont élaborées à partir de cette base.

En matière de logement, les séries d'estimations en date réelle sont produites mensuellement pour évaluer le nombre d'autorisations et de mises en chantier. Elles visent à retracer dès le mois suivant, l'ensemble des événements à leur date réelle. Sur la base des données collectées, les séries intègrent une estimation de l'information non encore remontée. Ces séries sont actualisées chaque mois pour prendre en compte les informations les plus récentes. Les estimations en date réelle corrigent des éventuels défauts de collecte des déclarations d'ouverture de chantier.

Pour les locaux non résidentiels, les séries de surface de plancher en date de prise en compte permettent le suivi conjoncturel de ce secteur. Elles agrègent les informations issues des permis (autorisés, commencés, etc.) selon la date d'enregistrement de la donnée dans l'application Sit@del2.

Les séries de surface de plancher en date réelle sont utilisées pour les études structurelles. L'information est restituée selon la date effective de l'autorisation ou de la date de la mise en chantier. Ces séries sont présentées nettes des annulations et ne comportent pas d'estimations : elles minoreraient donc la réalité, spécialement pour les mois de collecte les plus récents.

D'autres données, produites à partir des informations collectées sur les formulaires (permis autorisés, déclaration de mise en chantier,...) sont disponibles sur le site du SOeS.

Tourisme

Une fréquentation touristique en légère hausse malgré un recul dans les campings

En 2016, les hôtels et campings des Pays de la Loire totalisent 17,8 millions de nuitées. La fréquentation progresse légèrement par rapport à 2015 (+ 0,4 % de nuitées), alors qu'elle se replie en France métropolitaine (- 0,9 %). La fréquentation diminue de 3,2 % dans les campings mais progresse de 6,4 % dans l'hôtellerie. La baisse dans les campings provient surtout d'une moindre présence de la clientèle étrangère (- 9,9 %), tandis que la hausse dans l'hôtellerie est principalement due à la clientèle française (+ 6,7 %).

David Amonou, Insee

Depuis 2012, la fréquentation touristique est en hausse dans les Pays de la Loire. Toutefois, en 2016, le rythme de croissance ralentit (*figure 1*). Les hôtels et les campings totalisent 17,8 millions de nuitées dans la région, soit une progression de 0,4 % par rapport à la saison passée.

Campings : une fréquentation en baisse principalement due à la clientèle étrangère

Dans les Pays de la Loire, 64 % des nuitées ont lieu dans les campings, contre 43 % en France métropolitaine. Avec 10,7 millions de nuitées enregistrées de mai à septembre 2016, les campings enregistrent leur première baisse depuis 2012 (- 3,2 % par rapport à la saison 2015). Cette diminution est plus forte qu'en France métropolitaine (- 0,6 %).

Le littoral a pâti de la météo mitigée en début de saison : la baisse est particulièrement marquée en Loire-Atlantique et en Vendée, ce dernier département comprenant la majorité des nuitées (*figure 2*). Elle concerne à la fois les emplacements nus (- 4,3 %) et les emplacements équipés (- 2,4 %). Les nuitées diminuent davantage qu'en France métropolitaine pour toutes les catégories

de campings et particulièrement pour les non classés (*figure 3*).

Le nombre de nuitées des touristes étrangers recule plus fortement (- 9,9 %) que celui des touristes français (- 1,6 %). La part de nuitées étrangères passe ainsi de 19,0 % durant la saison 2015 à 17,7 % en 2016. En particulier, les touristes néerlandais (- 21,1 % de nuitées) et britanniques (- 7,5 %) sont moins présents.

Le taux d'occupation des emplacements diminue de 1,1 point pour atteindre 37,7 %. Dans la région, les touristes restent en moyenne 5,6 jours dans les campings. Cette durée des séjours diminue légèrement.

Hôtels : les nuitées progressent nettement

Avec 7,1 millions de nuitées, la fréquentation hôtelière est toujours dynamique, en hausse de 6,4 % par rapport à l'année précédente. À l'inverse, elle diminue en France métropolitaine (- 1,0 %) ; les attentats ont pu peser sur ce bilan. La région affiche la plus forte progression, devant Auvergne-Rhône-Alpes et la Corse.

Cette croissance est principalement due à une augmentation du nombre de nuitées

françaises (+ 6,7 % soit 393 200 nuitées de plus qu'en 2015). Les nuitées étrangères progressent également (+ 4,2 % soit 30 900 nuitées supplémentaires). La clientèle étrangère ne réalise que 10,8 % des nuitées, soit la plus faible part parmi les régions de France métropolitaine.

La fréquentation progresse dans tous les départements, particulièrement en Mayenne (+ 9,9 %), en Vendée (+ 8,8 %) et en Loire-Atlantique (+ 7,3 %) (*figure 4*). Comme en 2015, les hôtels quatre et cinq étoiles tirent leur épingle du jeu (+ 11,2 % de fréquentation) ; les hôtels trois étoiles connaissent également une forte progression de 8,9 % (*figure 5*).

Tous les mois de l'année 2016 bénéficient d'une hausse de fréquentation. Elle est particulièrement forte en décembre (+ 18,1 %) et en mars (+ 14,4 %). La durée moyenne des séjours est stable à 1,6 jour pour la clientèle française, et à 1,9 jour pour la clientèle étrangère. ■

Méthodologie

Les résultats s'appuient sur deux enquêtes mensuelles réalisées par l'Insee dans le cadre d'un partenariat avec la direction générale des entreprises (DGE) et les organismes régionaux chargés du tourisme. Elles permettent d'observer la fréquentation et la structure de la clientèle, notamment son origine géographique.

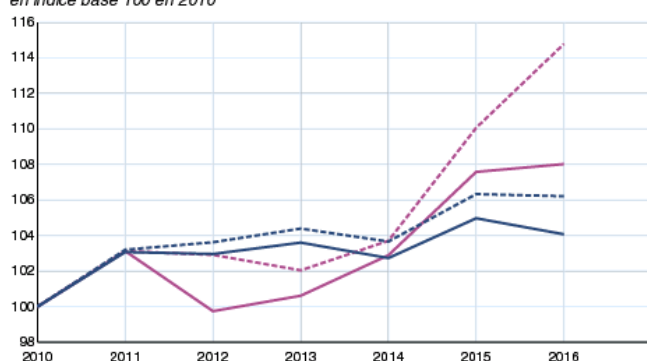
- **L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie** couvre un échantillon de 12 000 hôtels homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer. Elle couvre les douze mois de l'année.
- **L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air** couvre un échantillon d'environ 6 000 terrains de camping, offrant au moins un emplacement de passage, classés de 1 à 5 étoiles et situés en France métropolitaine. Elle couvre la saison d'été de mai à septembre.

Suite au changement de classification début 2014, les données de 2010 à 2013 ont été rétropolées pour les deux types d'hébergement.

1 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings

— Nombre de nuitées - Pays de la Loire
 - - Nombre d'arrivées - Pays de la Loire
 — Nombre de nuitées - France métropolitaine
 - - Nombre d'arrivées - France métropolitaine

en indice base 100 en 2010



Note : données 2016 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

2 Nombre de nuitées dans les campings par département

en %

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2016	
	2016 (en milliers)	Évolution 2016/2015	Évolution moyenne annuelle 2015/2010 (1)	par une clientèle étrangère	sur emplacements équipés
Loire-Atlantique	2 339	-3,8	3,0	13,1	53,6
Maine-et-Loire	581	1,4	2,0	42,8	40,1
Mayenne	80	0,7	0,6	17,5	33,8
Sarthe	284	-0,3	0,5	33,1	24,6
Vendée	7 443	-3,5	0,7	16,5	64,7
Pays de la Loire	10 727	-3,2	1,2	17,7	59,7
France métropolitaine	112 166	-0,6	1,6	32,0	49,4

Note : données 2016 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2016 (en milliers)		Évolution 2016/2015 (en %)	
	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine
1-2 étoiles	1 041	15 744	-4,0	-2,3
3-4-5 étoiles	9 449	90 362	-2,4	0,2
Non classés	237	6 061	-23,8	-7,6
Total	10 727	112 166	-3,2	-0,6

Note : données 2016 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

4 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

En %

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2016 par une clientèle étrangère
	2016 (en milliers)	Évolution 2016/2015	Évolution moyenne annuelle 2015/2010 (1)	
Loire-Atlantique	3 270	7,3	2,5	11,2
Maine-et-Loire	1 233	1,8	1,3	11,7
Mayenne	334	9,9	1,3	10,2
Sarthe	841	4,9	-0,1	13,5
Vendée	1 375	8,8	2,4	7,4
Pays de la Loire	7 053	6,4	1,9	10,8
France métropolitaine	200 089	-1,0	0,6	34,8

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

5 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2016 (en milliers)		Évolution 2016/2015 (en %)	
	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine
1-2 étoiles	2 392	57 870	3,8	-0,2
3 étoiles	2 822	74 941	8,9	-1,1
4-5 étoiles	1 183	48 559	11,2	0,7
Non classés	655	18 719	-2,1	-6,8
Total	7 053	200 089	6,4	-1,0

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

Transports

Le fret maritime et routier à l'écart de la croissance du secteur

En 2016, dans un contexte d'embellie de la conjoncture économique régionale, l'activité du secteur des transports progresse. En lien avec la baisse du prix des carburants, la circulation autoroutière est très dynamique. Dans un marché automobile en expansion, les immatriculations de modèles diesel ne sont plus majoritaires. La fréquentation des bus et tramways s'accroît dans les huit plus grandes agglomérations de la région. Porté par les compagnies à bas coût, le trafic aéroportuaire de passagers augmente trois fois plus vite qu'au niveau national. Néanmoins, l'amélioration du climat des affaires bénéficie peu au transport de marchandises. Dans l'estuaire de la Loire, les flux portuaires sont stables. Le trafic routier de poids lourds s'accroît ; cependant le pavillon français cède des parts de marché sur longue distance.

Denis Douillard, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire

Des immatriculations de véhicules neufs en nette hausse

En 2016, 82 839 voitures particulières neuves sont immatriculées dans les Pays de la Loire. La croissance des ventes (+ 5,9 % par rapport à 2015) est la plus élevée des sept dernières années (*figure 1*). Les immatriculations progressent dans les cinq départements de la région (*figure 2*). Le marché est soutenu par les personnes morales (État, collectivités territoriales, établissements publics, sociétés, associations, etc.) dont les achats de voitures neuves augmentent de 12,2 % par rapport à 2015. La croissance des acquisitions d'automobiles par les personnes physiques (ménages et entreprises individuelles) est sept fois plus faible (+ 1,8 %). Pour la première fois depuis 1999, les modèles diesel ne constituent pas la majorité des immatriculations de voitures (49,7 % en 2016 contre 54,3 % en 2015 et 60,8 % en 2014). Encouragé par l'État, notamment par le rapprochement de la fiscalité du gazole et du sans-plomb, le développement des achats de véhicules essence neufs s'intensifie (+ 17 % par rapport à 2015). La prime à la conversion favorise l'émergence de la voiture électrique dont les ventes progressent de 43 %. Ce segment rassemble 1,7 % des immatriculations de voitures neuves, contre 1,2 % en 2015.

Le marché des autres catégories de véhicules est en forte croissance (*figure 2*). Les ventes de véhicules utilitaires légers augmentent de 7,2 %. Au sein des véhicules industriels dont les immatriculations progressent de 20,9 %, le segment des camions neufs se redresse de 26,1 % après avoir atteint en 2015 le niveau le plus faible du dernier quart de siècle. Pour la seconde année de suite, les ventes de tracteurs routiers sont très

dynamiques (+ 16,6 % en 2015, + 18,3 % en 2016).

En moyenne annuelle, le prix de l'essence baisse pour la 4^e année de suite (- 3,7 % en 2016), stimulant la circulation routière. Sur les autoroutes de la région, les flux de véhicules légers croissent de 4,8 % par rapport à 2015, soit la progression la plus élevée depuis 2009.

Les réseaux de transport public urbain (bus et tramways) enregistrent 228 millions de voyages en 2016. La croissance de la fréquentation ralentit sensiblement : + 1,4 % par rapport à l'année précédente contre + 2,6 % en 2015 et plus de 4 % par an entre 2011 et 2014. En 2016, malgré le recul du tarif des carburants automobiles, le recours aux transports collectifs progresse dans chacune des huit plus grandes agglomérations ligériennes. Comme en 2014 et en 2015, sept réseaux battent leur record de fréquentation.

Un transport aérien en forme

En 2016, 4,8 millions de passagers sont recensés dans les aéroports de la région (+ 8,8 % par rapport à 2015). Parmi eux, 99 % transitent par l'aéroport de Nantes Atlantique qui se classe au 9^e rang français. La 2^e plate-forme de la région, située à Montoir-de-Bretagne, enregistre 28 000 passagers. Ininterrompue depuis 2009 (*figure 3*), la croissance du trafic aérien ligérien est en 2016 trois fois supérieure à celle observée en France métropolitaine (*figure 4*) et nettement plus élevée que celle des aéroports européens (+ 5,2 %). Elle est portée, encore plus que les années précédentes, par les lignes à bas coût (*figure 4*). Leur fréquentation progresse de 39 % par rapport à 2015. Celles-ci représentent désormais 60 % du trafic de l'aéroport de Nantes, 29 points de plus que dans les autres plates-formes métropolitaines.

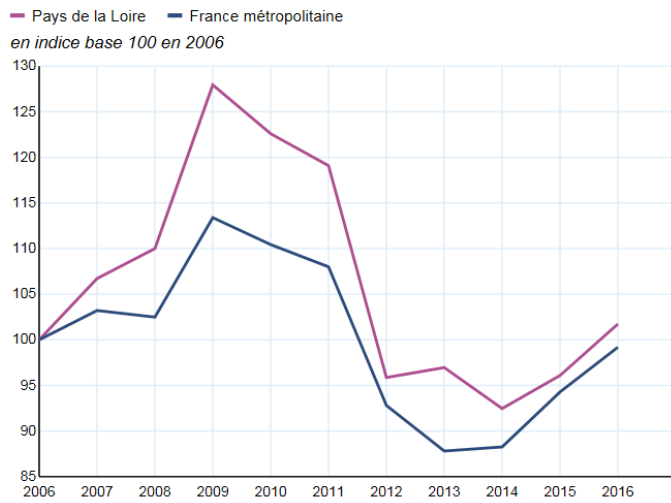
Après cinq années de baisses consécutives, le trafic du port de Nantes Saint-Nazaire se stabilise. Il s'élève à 25,5 millions de tonnes (0,3 % de plus qu'en 2015), loin du record de 34,5 millions de tonnes atteint en 2005. En 2016, la bonne tenue des importations de pétrole brut (+ 12 %) et le redémarrage des flux de gaz naturel (+ 107 %) compensent la chute des trafics céréaliers (- 33 %) et le recul des hydrocarbures raffinés (- 14 %). Les énergies fossiles (pétrole, gaz et charbon) représentent 65 % de l'activité du 5^e port français, 3 points de plus qu'en 2015.

Cinquième année de recul des trafics routiers de marchandises par les transporteurs français

En 2016, le repli du transport routier national de marchandises se poursuit dans les Pays de la Loire (*figure 5*). Mesurés en tonnes-kilomètres, les flux du pavillon hexagonal sur les routes de la région reculent de 1,4 % sur un an, allant à rebours de la reprise enregistrée en France métropolitaine (+ 2,0 %). La contraction des trafics est toutefois trois fois plus faible que celle de 2015 (- 4,6 %). Comme l'année précédente, elle affecte les flux d'échanges avec les autres régions françaises (- 3,2 % en entrées et - 7,7 % en sorties) (*figure 6*). Les flux internes progressent en revanche de 8,9 % après + 2,8 % en 2015 : les transporteurs français continuent de se replier sur les courtes distances, où ils sont moins exposés à la concurrence étrangère.

Tous pavillons confondus, le nombre de poids lourds comptabilisés aux péages autoroutiers de la région progresse de 3,1 % par rapport à 2015. Il s'agit de la plus forte croissance depuis 2010. ■

1 Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs



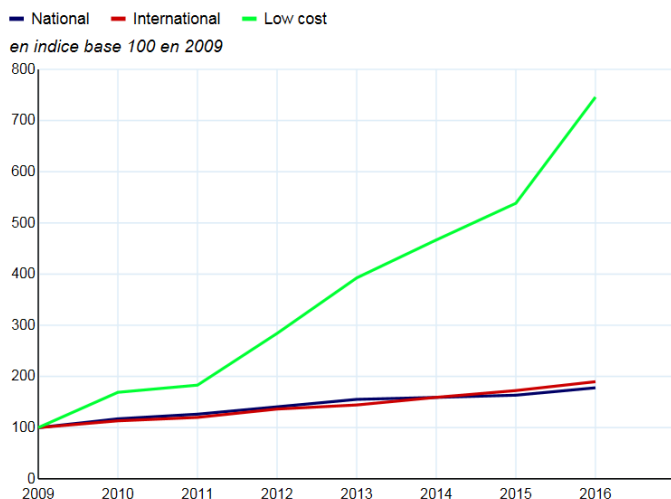
Note : données brutes.
Source : SOeS, Fichier central des automobiles, SIDIV.

2 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (en %)	2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (en %)	2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (en %)	2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (en %)
Loire-Atlantique	30 814	4,5	10 156	4,2	1 147	21,2	42 164	4,7
Maine-et-Loire	15 663	5,4	4 986	12,1	800	20,7	21 496	7,4
Mayenne	6 101	4,3	1 483	2,8	394	-2,2	7 982	3,6
Sarthe	13 484	8,6	3 016	10,5	523	5,2	17 050	8,7
Vendée	16 777	7,2	4 046	8,7	869	50,1	21 738	8,7
Pays de la Loire	82 839	5,9	23 687	7,2	3 733	20,9	110 430	6,5
France métropolitaine	1 984 472	5,2	408 042	8,1	48 418	12,6	2 447 528	5,8

Note : données brutes.
(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.
(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.
(3) : y compris immatriculations de transports en commun.
Source : SOeS, SIDIV.

3 Évolution du nombre de passagers des aéroports dans la région Pays de la Loire



Source : Union des aéroports français.

4 Passagers des aéroports

	Pays de la Loire		France métropolitaine		
	Passagers 2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (en %) (1)	Évolution 2016/2015 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (en %) (1)
Lignes nationales	2 281 040	8,8	6,9	2,9	1,7
Lignes internationales	2 478 399	10,0	8,8	3,0	4,3
Transit	66 607	-23,0	2,2	11,1	-12,2
Total	4 826 046	8,8	7,7	3,0	3,5
dont lignes à bas coût (low cost)	2 880 232	38,5	26,1	10,7	11,1
Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)	59,7	///	///	///	///

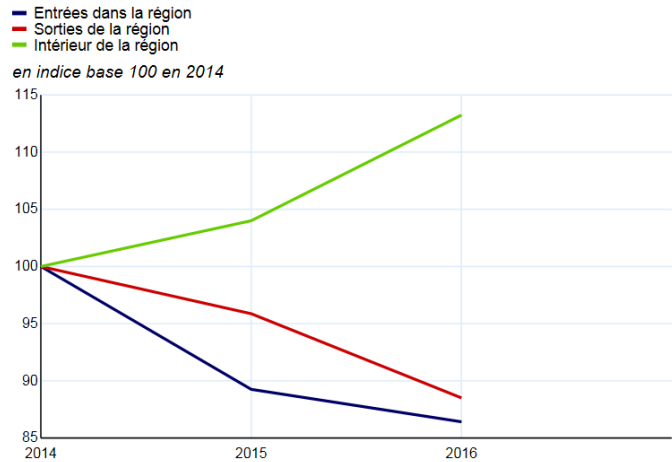
Note : données brutes.
(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
/// : absence de donnée due à la nature des choses.
Source : Union des aéroports français.

5 Transport de marchandises par la route

Pays de la Loire	2016 (p)	Évolution annuelle moyenne 2016/2014 (en %) (1)
	(millions de tonnes - kilomètres)	
Entrées dans la région	6 522	-7,0
Sorties de la région	6 586	-5,9
Intérieur de la région	6 016	6,4

p : données provisoires.
(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.
Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises.

6 Évolution du transport routier de marchandises dans la région Pays de la Loire



Champ : hors transport international.
Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises.

Agriculture

Esquisse d'une amélioration en lait et porc, des rendements en céréales les plus bas depuis dix ans

En 2016, les rendements en céréales se replient fortement, tandis que la surproduction mondiale induit des prix bas. En maraîchage et arboriculture, le bilan est satisfaisant. En viticulture, le millésime 2016 est réduit mais de bonne qualité. Avec un ralentissement de la collecte au second semestre, le marché du lait de vache retrouve un meilleur équilibre entre offre et demande. L'afflux de vaches de réforme dans les abattoirs pèse sur les ventes et les cours des autres bovins. Grâce à la forte demande chinoise, le marché du porc retrouve de la fluidité et de meilleurs prix. Les productions de poulets export et de canards sont pénalisées par la grippe aviaire, même si la région n'est pas directement touchée par l'épidémie.

Olivier Jean, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire

Forte baisse de la récolte régionale de céréales

En 2016, dans les Pays de la Loire, les mauvaises conditions météorologiques font chuter les rendements et la production de céréales, en dépit d'une surface en hausse (*figure 1*). Combinés à des prix bas du fait de productions mondiales records, ces rendements décevants impactent l'ensemble des acteurs économiques de la filière : agriculteurs, transporteurs, collecteurs et exportateurs.

La campagne 2015-2016 en pommes et en poires se termine bien, la nouvelle saison débute tout aussi favorablement. La fraîcheur printanière pénalise les ventes de légumes, mais la chaleur estivale active fortement les échanges commerciaux, permettant des bilans plus satisfaisants que prévus.

Les rendements viticoles souffrent également de la météo printanière et de la sécheresse estivale. La production est de bonne qualité mais en quantité réduite, notamment en Muscadet.

Des signes de redressement pour le marché du lait

Début 2016, en dépit d'un commerce mondial dynamique lié à une reprise des achats chinois et étatsuniens, l'afflux de lait européen et les stocks communautaires abondants alourdissent le marché. En France, des accords sont passés avec les industriels de la filière pour revaloriser les prix. Au niveau européen, les aides aux stockages privé et public sont prolongées et une incitation financière à la réduction volontaire de la production est mise en

place. Au second semestre, le manque de disponibilité fourragère et la mise en œuvre des premiers engagements de réduction de la collecte engendrent un recul des productions régionale, française et européenne. Le marché laitier retrouve un meilleur équilibre entre offre et demande. Malgré une revalorisation en fin d'année (*figure 2*), le prix moyen régional du lait de vache est inférieur de 7 % à celui de 2015.

Un marché porcin stimulé par la demande chinoise

Dès le printemps, la Chine, qui connaît une pénurie de viande porcine, accroît fortement ses importations. Les exportations européennes, françaises comprises, progressent. La surproduction européenne de 2015, aggravée par l'embargo russe, est absorbée par la demande massive asiatique. Ceci permet aux marchés de retrouver une meilleure fluidité et les prix s'envolent (*figure 3*). La tendance aux carcasses lourdes du début d'année s'inverse, signe que les abattoirs font face à une demande importante. Sur l'année, les abattages nationaux progressent de 1 %. Par rapport à 2015, avec en moyenne un prix du porc supérieur de 4 % et un prix de l'aliment inférieur de 5 %, les marges des éleveurs s'améliorent, mais insuffisamment pour réduire significativement l'endettement des exploitations.

La viande bovine impactée par la crise du lait

Le soutien financier européen aux éleveurs laitiers réduisant leur production provoque

un afflux de vaches de réforme dans les abattoirs, en Europe et en France. En 2016, les volumes de vaches abattues en métropole progressent de 3,7 %. En région, ils restent proches du niveau élevé de 2015. Face à une consommation en recul et à la forte compétitivité des viandes en particulier polonaises, conséquence de dépréciations monétaires, cette abondance de l'offre pèse sur le prix des vaches françaises. Par ricochet, elle fait pression sur les cours des jeunes bovins. L'érosion des abattages régionaux de veaux de boucherie se poursuit ; malgré le dynamisme de la demande en fin d'année et la hausse des prix qui s'ensuit, le niveau des cours reste régulièrement inférieur à celui de 2015.

La grippe aviaire affecte la production de volailles

En 2016, les abattages de poulets et de canards sont en baisse, dans la région comme en France. Bien que la grippe aviaire soit concentrée dans le Sud-Ouest de la France, certains pays ont fortement limité leurs importations de volailles en provenance de l'ensemble de l'Hexagone, en particulier les pays tiers (Moyen-Orient pour le poulet export, Asie pour le canard). Seuls les abattages de dindes progressent légèrement, après une année 2015 historiquement basse. Malgré la hausse des prix en fin d'année, le prix moyen annuel de l'œuf diminue après la flambée des cours en 2015. La demande d'œufs biologiques et de plein air reste soutenue.

En 2016, l'indice du prix d'achat des moyens de production agricole recule en moyenne de 2 % par rapport à 2015, grâce au repli des principaux postes (*figure 4*). ■

Pour en savoir plus

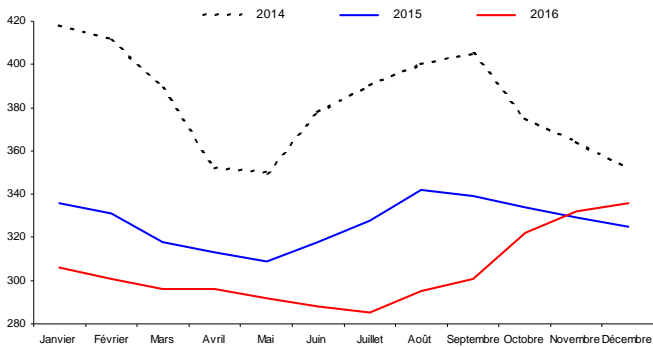
"Bilan de l'année agricole 2016 en Pays de la Loire", Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire, mars 2017.

1 Grandes cultures : surfaces, rendements et productions dans les Pays de la Loire en 2016 et évolutions

	Surface (en ha)	Évolution par rapport à la moyenne 2011-2015 (en %)	Rendement (en q/ha)	Évolution par rapport à la moyenne 2011- 2015 (en %)	Production (en milliers de quintaux)	Évolution par rapport à la moyenne 2011-2015 (en %)
Céréales : 720 240 ha, dont :						
Blé tendre	416 600	11	58	- 18	24 246	- 9
Orge d'hiver	77 200	55	56	- 17	4 300	26
Orge de printemps	5 850	6	45	- 15	264	- 11
Triticale	44 000	- 18	48	- 19	2 121	- 34
Blé dur	34 235	23	51	- 25	1 736	- 7
Avoine	4 870	1	47	- 13	229	- 15
Mais grain	112 150	- 23	74	- 18	8 254	- 37
Oléoprotéagineux : 116 450 ha, dont :						
Colza	70 900	10	33	1	2 372	13
Tournesol	24 140	- 28	26	1	618	- 27
Pois protéagineux	10 420	19	32	- 15	334	3
Mais fourrage	279 425	4	108	- 15	30 178	- 13

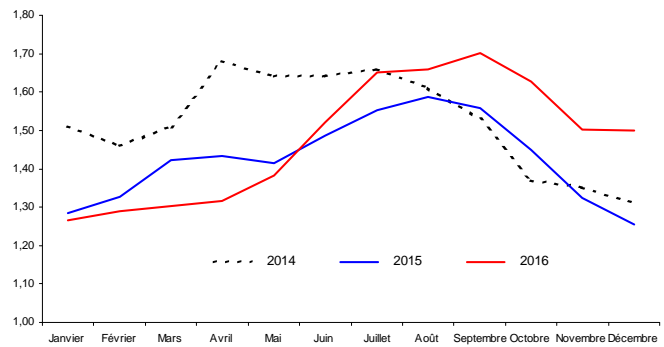
Sources : Agreste, Statistique agricole annuelle provisoire ; FranceAgriMer Pays de la Loire.

2 Prix du lait de vache dans les Pays de la Loire (en euros/1000L, primes comprises, retenues et taxes déduites)



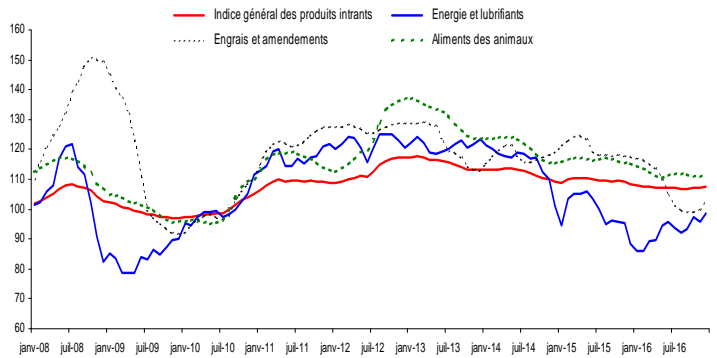
Source : Enquête Mensuelle Laitière SSP - FranceAgriMer.

3 Cotation régionale des porcs charcutiers (en euros/kg de carcasse)



Note : taux de muscle des pièces d'au moins 55%.
Source : Cotation FranceAgriMer - Région Ouest (commission de Nantes).

4 Prix des intrants (base 100 en janvier 2010)



Sources : Insee ; Agreste.

Définitions

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Catégories de demandeurs d'emploi établies par Pôle Emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle, en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés, créateurs et repreneurs d'entreprise).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Chômeur (BIT)

En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Remarque : Un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle Emploi (et inversement).

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 % et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État.

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 %

et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

Contrat unique d'insertion / CUI

Créé par la loi n°2008-1249 du 1^{er} décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2010 (dans les départements d'Outre-mer entrée en vigueur prévue pour le 1^{er} janvier 2011).

À compter du 1^{er} janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Dans les départements d'Outre-mer, la mise en œuvre du Contrat Unique d'Insertion (CUI) étant prévue au 1^{er} janvier 2011, la conclusion de CIRMA et de contrats d'avenir reste possible jusqu'au 31 décembre 2010.

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

- le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE) s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;
- le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an mais avec changement d'activité ;
- 4) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, à la suite de la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur (renommé micro-entrepreneur, à compter du 19 décembre 2014), les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de créations enregistrées dans Sirene au titre de ce régime. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 et qui avaient demandé, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette définition*). Un jugement d'ouverture de procédure de défaillance (dépôt de bilan d'une entreprise inscrite dans le cadre d'une procédure judiciaire) ne se résout pas forcément par une liquidation. La notion de cessation correspond à l'arrêt total de l'activité économique d'une entreprise. Toutes les défaillances ne donnent pas des cessations. Toutes les cessations n'ont pas donné lieu à une défaillance.

Les liquidations suite à une défaillance ne représentent qu'une partie de l'ensemble des cessations d'entreprises, de l'ordre de 20% mais variable avec le temps et les secteurs d'activité.

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 6 700 établissements de tourisme classés (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) ou non classés de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 12 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Entreprise individuelle

Une entreprise individuelle est une entreprise qui est la propriété exclusive d'une personne physique. L'entrepreneur exerce son activité sans avoir créé de personne juridique distincte. Les différentes formes d'entreprises individuelles sont : commerçant, artisan, profession libérale, agriculteur. Chaque entreprise individuelle (comme chaque société) est répertoriée dans le répertoire SIRENE.

Entreprises individuelles classiques

Les entreprises individuelles classiques désignent les entreprises individuelles hors micro-entreprises.

Estimations d'emploi localisées / Estel

À partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS *stricto sensu*, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs.

Pour les non salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental). De plus, on dispose chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail

temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Micro-entrepreneur

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014. Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi :

- du régime micro-social ;
- d'un régime micro-fiscal ;
- d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises ;
- d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle

comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Pôle emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur

allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Saison touristique

Couvre les mois de mai à septembre concernant l'hôtellerie de plein air.

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Société

Une société est une entité dotée de la personnalité juridique. Elle est créée dans un but marchand, à savoir, produire des biens ou des services pour le marché, qui peut être une source de profit ou d'autres gains financiers pour son ou ses propriétaires ; elle est la propriété collective de ses actionnaires, qui ont le pouvoir de désigner les administrateurs responsables de sa direction générale.

Les sociétés exercent leur activité sous de nombreuses formes juridiques ; les plus fréquentes sont :

- la SARL, société groupant des associés dont la responsabilité est limitée à leur apport personnel ;
- la Société Anonyme (SA) où l'exercice de l'activité est séparé de la responsabilité des actionnaires ;
- la société civile, présente notamment dans les professions libérales et l'immobilier.

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT (actifs occupés et chômeurs).

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Coordination Direction régionale de l'Insee des Pays de la Loire

Contribution Direccte des Pays de la Loire
Dreal des Pays de la Loire
Draaf des Pays de la Loire

Directeur de publication Pascal Seguin

Rédacteur en chef Anne-Gaël Mocaer

Pilotage Serge Fraboul
Aurélié Goin
Anne-Gaël Mocaer

Auteurs David Amonou
Clément Bortoli
Guillaume Coutard
Éric Craipeau
Denis Douillard
Serge Fraboul
Olivier Jean
Delphine Legendre
Maël Theulière

Bureau de presse Bureau de presse de l'Insee des Pays de la Loire
Tél : 02 40 41 75 89
Courriel : bureau-presse-pays-de-loire@insee.fr

© Insee 2017

Insee Conjoncture

Pays de la Loire

Bilan économique 2016

Reprise confirmée dans les Pays de la Loire

En 2016, la croissance française accélère légèrement : le PIB progresse en volume de + 1,2 %, après + 1,1 % en 2015. Le dynamisme de la consommation des ménages dopée par la hausse du pouvoir d'achat et la vigueur de l'investissement des entreprises et des ménages nourrissent la croissance. En revanche, le commerce extérieur pèse négativement.

L'activité progresse dans tous les secteurs (industrie, construction et services marchands) en France métropolitaine comme dans les Pays de la Loire (d'après les enquêtes annuelles de la Banque de France). Les effectifs salariés augmentent sensiblement au niveau national (+ 1,2 %) et, plus nettement encore, régional (+ 2,1 %). En 2016, la région crée 20 000 emplois salariés dans les secteurs principalement marchands, soit trois fois plus qu'en 2015. Le taux de chômage dans les Pays de la Loire recule nettement en 2016. Il s'établit à 8,3 % de la population active au 4^e trimestre.

Conjoncture n° 15
Juin 2017

ISSN 2416-8807

Insee des Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401
44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication :
Pascal Seguin

Rédacteur en chef :
Anne-Gaël Mocaer

© Insee 2017

